



## NOUVEAU RÈGLEMENT CONCOURS DU VENDREDI

Tous les vendredis de mai, juin, juillet,

reprise des concours à la mêlée tirée par l'ordinateur, avec application du règlement suivant:

Inscriptions les lundis et mercredis précédents sur tableau au club

les joueurs inscrits un vendredi sont automatiquement réinscrits le vendredi suivant,

S'ils ne peuvent pas jouer, ils doivent le signaler au responsable,

ceux qui n'ont pas joué, peuvent s'inscrire par tout moyen à leur convenance avant le mercredi précédent 18 heures

si absent, possibilités de s'inscrire par téléphone ou sms au 06 06 87 37 50,

composition des équipes, des rencontres, du choix du terrain le mercredi à 18h00

Tirage au sort, dans la mesure du possible les triplettes seront privilégiées une femme, un pointeur, un tireur.

Si le nombre d'inscrit est incompatible le responsable des jeux harmonisera les équipes de façon équitable (mélange de quadrettes, triplettes, doublettes). Le nombre de boules sera égal pour chaque équipe,

Début des parties à 14h30 précises; durée 2 h 00 points illimités.

Il est donc fortement souhaité d'arriver à 14h15 au plus tard; respect des autres partenaires

de préférence revêtu du nouveau t shirt.

Chaque joueur de la même équipe marquera le même nombre de points (30 au maximum par partie)

**le gagnant** marque 2 points de participation

plus les points effectués plus la différence entre ses points et ceux de son adversaire

**le perdant** marque 2 points de participation + les points effectués

### Exemple 1 : A bat B par 13 à 7

le gagnant A marque  $2 + 13 + 6 (13-7) = 21$

le perdant B marque  $2 + 7 = 9$

### Exemple 2 : C bat D par 8 à 7

C marque  $2 + 8 + 1 (8-7) = 11$

D marque  $2 + 7 = 9$

### Exemple 3 : E bat F par 18 à 7

le gagnant A marque  $2 + 18 + 11 (18-7) = 31$  mais limité à 30 maximum

le perdant B marque  $2 + 7 = 9$

**si égalité**, tout le monde marque 2 points de participation + points effectués

les résultats et le classement mensuel seront publiés sur le site au cours du week end

<https://crabe-roulant-marseillanais.jimdo.com/concours/>

pour le classement mensuel on tiendra compte des 3 meilleurs résultats/4 (mai/juillet) et des 4/5 en juin, la meilleure joueuse ou le meilleur joueur de chaque mois sera récompensé lors de l'AG annuelle

un classement général sera établi et dévoilé lors de l'AG 2018 en incluant le concours des Dames et celui des Anciens